

*Contacts presse*

*Jérôme Alemany*  
02 40 99 12 46

*Virginie Brindeau*  
02 40 99 11 18

*Marie Chardronnet*  
02 40 99 17 45

Le 8 janvier 2010

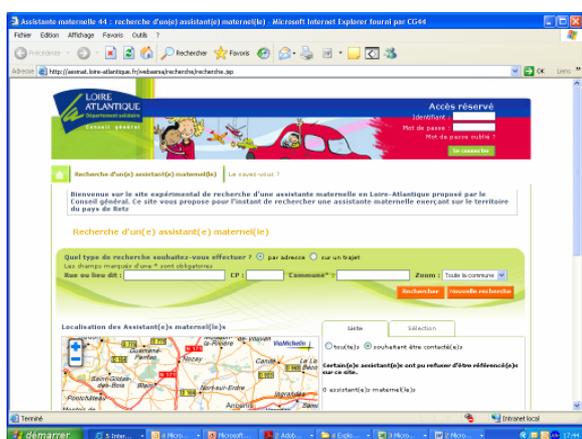
# communiqué de presse

## 2010 : 10 projets utiles aux habitants de Loire-Atlantique, avec le Conseil général

**Grandir, étudier, se déplacer, travailler, se loger, découvrir... Pour répondre à aux préoccupations immédiates des habitants de la Loire-Atlantique, le Conseil général fera émerger en 2010 de nouveaux services, outils et équipements. Tour d'horizon de 10 chantiers parmi les plus importants.**

### *Grandir*

[assmat.loire-atlantique.fr](http://assmat.loire-atlantique.fr) : mon assistante maternelle, en ligne



assmat.loire-atlantique.fr, c'est une solution innovante mise en place par le Conseil général pour faciliter la recherche en ligne d'assistants maternels. Au printemps 2010, 14 100 professionnels offrant 39 600 places en Loire-Atlantique, seront répertoriés sur le site du Conseil général. Une recherche par commune ou par trajet permettra de privilégier la proximité avec le domicile ou le lieu de travail des parents. On y trouvera les coordonnées des assistants maternels, le nombre d'enfants pour lesquels ils sont agréés, des indications sur leur éventuelle disponibilité, ainsi que des informations complémentaires pouvant guider leur choix (accueil périscolaire...). Les résultats seront localisés sur une carte détaillée. Les parents pourront également télécharger la convention collective des assistants maternels, des modèles de contrat de travail et de bulletin de salaire.

Chaque assistante maternelle pourra mettre à jour les informations la concernant via un code personnalisé. Le service est déjà expérimenté et opérationnel pour le secteur du Pays de Retz, à l'adresse : <http://assmat.loire-atlantique.fr/webasma/recherche/recherche.jsp>

### *Etudier*

## Deux collèges neufs pour les quartiers de Nantes

Attaché à offrir à tous les meilleures conditions d'éducation, le Département de Loire-Atlantique est particulièrement engagé dans les collèges des quartiers sensibles des agglomérations. Il va livrer cette année deux collèges entièrement neufs dans des quartiers nord de Nantes (Stendhal, au printemps) et dans le périmètre du Grand projet de Ville Malakoff-Pré-Gauchet (à la rentrée scolaire)

## Le collège Stendhal, un établissement à taille humaine, réalisé dans une démarche soucieuse de l'environnement



Construit en 1969, le collège d'origine était vétuste et ne répondait plus aux normes pédagogiques actuelles. Pour cette raison, Département a engagé une vaste opération de travaux en commençant par la démolition de 3 des 7 bâtiments, afin de libérer une parcelle pour sa reconstruction. Le nouveau collège Stendhal aura une capacité d'accueil de 400 élèves. Situé le long de la ligne 2 de tramway, le collège neuf sera construit sur 11 000 m<sup>2</sup>. En attendant la fin de l'opération et la livraison du nouveau collège Stendhal, des salles d'enseignement ont été aménagées pour les élèves et leurs enseignants. Livraison des bâtiments du

collège neuf : printemps 2010. Coût global de l'opération financée par le Conseil général : 12,5 M €

## Le nouveau collège Pré-Gauchet, un projet réalisé dans le cadre du Grand Projet de Ville

Réalisé dans le cadre du Grand Projet de Ville, le futur collège du Pré-Gauchet s'inscrit dans la nouvelle dynamique urbaine du secteur Malakoff – Pré-Gauchet. D'une capacité à l'ouverture de 300 élèves, il est destiné à accueillir la nouvelle population qui s'installera dans ce secteur en pleine urbanisation. Construit dans une démarche respectueuse de l'environnement, il ouvrira ses portes à la rentrée 2010. Coût de l'opération : 13 M€. A son ouverture, l'ancien collège Georges de la Tour fermera ses portes et sera démoli.

## Se déplacer

### Lila à la demande : le transport de porte à porte, beaucoup moins cher

Le Conseil général réaffirme sa détermination à faciliter le transport de tous et partout sur le territoire, en développant de manière significative son offre « Lila à la demande » à partir du printemps 2010. **Ce service de transport de porte à porte et sur réservation, ouvert à tous** et qui couvre tout le territoire de Loire-Atlantique hors agglomérations, sera disponible **six demi-journées par semaine** (au lieu de quatre jusqu'à maintenant) et **élargira son nombre de destinations** (les établissements de santé seront, entre autres, mieux desservis). Cerise sur le gâteau, **la tarification sera alignée sur la celle générale du réseau Lila** : tickets à 2 € (au lieu de 4 € avant) ou carnet de 10 tickets à 17,60 €. Ceci favorisera notamment les correspondances avec les lignes régulières.

### Pont de Saint-Nazaire : objectif zéro bouchon grâce à une vraie innovation



Le pont de Saint-Nazaire, configuré à trois voies (deux voies montantes dans chaque sens ; un rétrécissement au sommet ; une seule voie descendante), connaît matin et soir des ralentissements liés aux déplacements domicile – travail. Pour exploiter au mieux les capacités existantes, le Conseil général dote actuellement ce pont d'une infrastructure unique en France : un système de gestion dynamique du trafic par **changement d'affectation du sens de circulation de la voie du milieu**, en fonction des besoins. **Des systèmes de rabattement en amont, des plots lumineux au sol, des portiques aériens**, indiqueront ainsi aux automobilistes le nombre de voies (1 ou 2) qui leur sont ouvertes, et à quel sens la voie de circulation du milieu est affectée. Schématiquement, la circulation Sud – Nord pourra compter sur 2 voies le matin, tandis que le soir, 2 voies seront affectées au sens « retour » Nord-Sud. D'autres adaptations pourront être apportées en temps réel, en fonction des besoins. D'un coût de 10 M€, ce dispositif totalement innovant en

France vise donc à réduire fortement les ralentissements aux heures de pointe et utiliser à plein toutes les capacités du Pont.

## La déviation Sud de Châteaubriant

La déviation Sud de Châteaubriant compte parmi **les projets les plus attendus dans le castelbriantais**. Déclarée d'utilité publique en 1997, inscrite au contrat de plan Etat-Région, 2000-2006, c'est finalement après le transfert par l'Etat de cette section de route nationale que le Conseil général, nouveau maître d'ouvrage, en a engagé la réalisation. Cette infrastructure totalement nouvelle de 3,7 km permettra de **contourner complètement l'agglomération de Châteaubriant** et de relier l'axe Saint-Nazaire - Nozay à celui de Candé. L'opération, d'un coût de 9 M€, sera livrée à la fin 2010

## *Travailler*

### L'insertion des bénéficiaires du RSA boostée : 500 emplois aidés financés

En 2010, le Département va **amplifier son action volontaire en matière d'insertion des personnes bénéficiaires du RSA**. Renforcement de l'accompagnement, à travers les unités emploi-insertion du Conseil général, ou augmentation des contrats aidés et des aides individuelles à l'insertion professionnelle... Ainsi, dans le cadre d'un plan de développement des contrats aidés avec Nantes Métropole, la Ville de Nantes et la région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique s'engage sur le financement de 500 contrats aidés :

- **50 personnes seront recrutées dans ses propres services** et suivront un **parcours de professionnalisation** : 45 bénéficiaires du RSA et **5 jeunes** en contrat d'accompagnement emploi « passerelle » ;
- **250 contrats d'avenir supplémentaires**, pour les bénéficiaires du RSA, seront financés **dans le secteur non marchand**, en réduisant le coût pour l'employeur (ramené à 50 € par mois sur une durée d'un an), via une aide spécifique mensuelle ;
- **100 Contrats initiatives emploi (ex CI-RMA)** seront financés **dans le secteur marchand**, donc dans des entreprises ;
- une centaine d'emplois-tremplin supplémentaires seront également financés par le Département.

## *Se loger*

### 800 logements sociaux : un niveau record de construction

En 2010, le Conseil général agira plus fortement que jamais pour **produire des logements locatifs sociaux**. Si **600 logements sortiront de terre en 2010** sur son périmètre de compétence (Loire-Atlantique hors Nantes Métropole), **800 logements** sont d'ores et déjà prévus en **2011 et 2012**. Une programmation exceptionnelle due à une mobilisation conséquente des collectivités, des bailleurs sociaux et de l'effort financier sans précédent du Conseil général : **Le budget consacré au logement social a été multiplié par 4 depuis 2004**. Dans le cadre des contrats de territoires 2009-2011 : 20 M€ sont consacrés à l'achat et la viabilisation de foncier en vue de créer du logement social. **66 communes, réparties dans 29 pôles ont été sélectionnées**, en fonction du dynamisme de leur bassin d'emploi, de la présence de transports collectifs et d'équipements scolaires, **pour développer le logement et le logement social en particulier**. A titre d'exemple, 50 logements sociaux sont ainsi

programmés en 2010 dans la communauté de communes de la Vallée de Clisson dont **25 logements bioclimatiques passifs**. (15 kilowatt par M<sup>2</sup> de surface utile).

### 372 places d'hébergement supplémentaires pour les aînés

Face au vieillissement de la population et à la forte progression de la dépendance, le Conseil général fait plus que jamais de la prise en charge des personnes âgées une priorité. **Un investissement exceptionnel de 10 M€** va permettre de **soutenir les nouvelles opérations de création, extension, rénovation** ou travaux d'hygiène et de sécurité. **En 2010, 6 établissements nouveaux doivent ouvrir** (La Baule, La Chapelle des Marais, Rezé, Saint André des Eaux, Saint Nazaire et Nantes) et, au total, **372 places d'hébergement supplémentaires** seront proposées aux aînés de Loire-Atlantique.

### *Découvrir*

#### La navigation retrouvée sur le canal de Nantes à Brest



Le « Petit Canal » est une section de 6 km du Canal de Nantes à Brest, située entre l'écluse des Bellions à Fégréac et l'écluse de la Digue à Saint-Nicolas-de-Redon. **Elle est fermée à la navigation depuis la construction du barrage d'Arzal au début des années 70**. Le parcours des plaisanciers sur le Canal devait donc s'interrompre en amont, à l'écluse des Bellions, où ils se voyaient contraints d'emprunter la Vilaine. En cet hiver 2010, **le Conseil général achève un ambitieux programme visant à rouvrir la navigation** sur cette section : **la reconstruction de l'écluse de la Digue et le dragage de l'intégralité du Petit Canal** (coût total de 1,260 M€ TTC) vont permettre d'offrir, à l'été, **un circuit de navigation en boucle d'une douzaine de kilomètres**, entre Vilaine et Canal : de quoi dynamiser le tourisme fluvial de courte durée.